

<https://enseignants.se-unsa.org/Se-former-a-l-etranger-le-SE-Unsa-vous-informe>



Se former à l'étranger : le SE-Unsa vous informe

- Je suis... - Prof de lycée - collège -

Date de mise en ligne : mercredi 22 janvier 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Enseignant en lycée et en collège, vous disposez de quelques possibilités pour vous former, améliorer vos capacités linguistiques, observer ou animer des séquences pédagogiques dans un établissement scolaire étranger...mais ces possibilités sont souvent peu connues !

Il existe différents programmes d'échanges, de projets pédagogiques ou de séjours professionnels à l'étranger. Certains sont réservés au premier degré (échanges bilatéraux avec l'Allemagne et avec le Québec, programme CODOFIL en Louisiane) et d'autres au second degré.

Les séjours professionnels et linguistiques du CIEP

Le Centre international des études pédagogiques (CIEP) qui s'appelle maintenant France Education International est un organisme du ministère de l'éducation nationale qui travaille sur la coopération éducative internationale (le programme des assistants de langue par exemple). Les programmes internationaux, qu'ils soient issus de France Education International, de la DGESCO, de l'OFAJ ou de la DAREIC d'Amiens, sont encadrés par la [note de service du 14 janvier 2020](#) :

- les **séjours professionnels à l'étranger** destinés aux professeurs de langues, de DNL et non prioritairement aux enseignants d'autres disciplines, permettent à un enseignant, pendant deux semaines, dont une prise sur les vacances scolaires, de passer deux semaines dans un établissement scolaire européen (voir les pays concernés sur le site), en observant des séquences, en co-animant des cours, et en étudiant le système éducatif local.
Les candidats devaient faire leur demande pour 2019/2020 à partir d'octobre et avant mars sur le site France Education International et par la voie hiérarchique. Ils continuent à percevoir leur traitement et reçoivent une allocation forfaitaire de 400 euros.
- les **stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel** sont aussi destinés aux professeurs de langue et de DNL et ont pour objectif le perfectionnement des compétences linguistiques. Ils se déroulent durant l'été, pendant deux semaines, dans les pays de la langue concernée. L'hébergement est pris en charge mais non les transports.
Les candidats doivent faire leur demande avant janvier sur le [site](#) France Education International et par la voie hiérarchique. La sélection des participants est effectuée par l'inspection générale en mars/avril.

Pour le SE-Unsa, la dynamique individuelle de développement professionnel des enseignants, CPE et psychologues doit être soutenue et accompagnée par l'employeur. L'ambition européenne dans laquelle s'investit le SE-Unsa passe par un meilleur financement et une meilleure communication de ces dispositifs qui doivent devenir accessibles pour tous les enseignants.

Les autres programmes

Erasmus + : Les anciens programmes Comenius ont changé de nom. Ces programmes multilatéraux éducatifs et pédagogiques permettent à des établissements, à des enseignants et à des élèves de s'investir dans un projet pédagogique, ou à des enseignants de participer à des séminaires internationaux sur la base d'un catalogue sur le [site Erasmus +](#).

La construction de ces dossiers sur le temps long se fait en lien avec les DAREIC, chargés, au sein des rectorats, des relations internationales. La formation continue, dans certaines académies, permet d'être initié à la préparation de ces projets.

Etwinning : Cette [plate-forme de travail en ligne](#) fait partie du programme Erasmus +, mais en France, elle est animée par le réseau Canopé. Elle propose aux enseignants de rechercher et échanger avec des collègues en ligne, et d'utiliser plusieurs outils collaboratifs pour monter des projets avec les élèves.

Etwinning organise régulièrement des séminaires de contact (enseignants débutant sur etwinning) et des ateliers professionnels (enseignants expérimentés) de toutes disciplines, dans un des pays du programme.

D'autres programmes existent, tels que le **Programme d'études en Allemagne (PEA)** permettant aux professeurs d'histoire-géographie de bénéficier d'un mois de formation linguistique et pédagogique en Hesse (Allemagne), encadré par le [bulletin officiel](#) du 30 août 2018.

Enfin, le **programme Jules Verne**, encadré par une circulaire publiée chaque année en janvier (voir la dernière [ici](#)), permet à des enseignants d'être détaché pour un an dans un établissement scolaire étranger, dans le cadre de partenariats nationaux ou académiques bilatéraux.

Pour le SE-Unsa, les moyens affectés à la mobilité internationale des enseignants doivent être abondés pour en faire une possibilité effective réelle. Les appariements doivent faire l'objet d'une véritable politique de développement, appuyé sur la Carte Académique des Langues Vivantes, et les rectorats doivent organiser un appui logistique et administratif permettant un accompagnement effectif des enseignants voulant s'engager dans les projets européens.

Enseigner "Hors de France"

La [section Hors de France](#) du SE-Unsa vous accompagne dans toutes vos démarches pour connaître les différentes possibilités de détachement pour l'AEFE, la Mission laïque française (MLF).

Le secteur carrière et qualité de vie au travail (carriere.qvt@se-unsa.org) du SE-Unsa vous accompagne de son côté pour préparer votre mutation et votre demande de détachement dans les collectivités d'outre-mer (Polynésie française, Wallis et Futuna, Nouvelle Calédonie, St Pierre et Miquelon) et dans des états frontaliers tels qu'Andorre et Monaco qui font l'objet d'un mouvement spécifique.